

Collecte des biodéchets en apport volontaire



Cc Pays Rhin - Brisach

16 Rue de Neuf-brisach

68600 Volgelsheim

[Voir le site internet](#)

Rachel Mendelin

r.mendelin@cc-essordurhin.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE

La Communauté de Communes Essor du Rhin (CCER) compétente dans l'environnement, développe une politique de réduction et de valorisation des ordures ménagères résiduelles. La mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire à destination des usagers complète l'organisation de cette politique afin d'augmenter le taux de valorisation organique.

La société RECYBIO propose et développe un service de gestion des biodéchets auprès des entreprises et des collectivités locales. Un partenariat entre ces deux entités a abouti à l'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire sur l'une des communes de la collectivité (Hirtzfelden) entre avril et décembre 2012, afin d'en évaluer sa pertinence et sa possible extension sur tout le territoire de la CCER. Deux points d'apport volontaires (dit Tubes®) ont été installés dans la commune d'Hirtzfelden, avec accès individualisé par carte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) produites par les habitants de la collectivité,
- Valoriser les déchets fermentescibles sous forme énergétique et/ou de compost,
- Tester la pertinence de la collecte des biodéchets en apport volontaire.

Les biodéchets acceptés sont : les restes de repas crus ou cuits dont les poissons, os, coquilles de crustacés et la viande, le sopalin et mouchoirs, les cendres, sciures ainsi que les petits déchets verts.

Résultats quantitatifs

- 85% de foyers équipés dans la commune de Hirtzfelden, dont 71% de participants actifs,
- 11,88 T de biodéchets collectés en 9 mois soit une performance de 14 kg/hab/an, et un ratio de 24 kg/hab desservi/an,
- Avec le passage à la redevance incitative le 1er janvier 2013, la performance en biodéchets collectés a atteint les 31 kg/hab/an soit 62 kg/hab. desservi/an à fin février 2013 sur les 2 Tubes®. Pour les 7 autres Tubes® installés début mars 2013, la performance est comprise entre 12 à 15 kg/hab/an (pour 51% foyers équipés).

Résultats qualitatifs

- La qualité des biodéchets entrant au centre de valorisation organique (CVO) est très satisfaisante. Les biodéchets sont valorisés sous forme matière et énergétique, par méthanisation (production de chaleur,

électricité et compost).

- Le taux de refus constaté est nul pour le moment grâce au système de badges d'accès qui enregistre toutes les ouvertures des Tubes® et qui a un effet dissuasif. Les cartes sont nominatives pour cette collectivité mais ce n'est pas une obligation.
- Avantage du Tube fermé : pas d'odeurs, pas de dépôts d'autres types de déchets, propreté du point d'apport volontaire.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Mi-février 2012** : distribution aux habitants du journal communal « Edition spécial biodéchets »
- **Début mars 2012** : nouvelle édition du journal communal avec coordonnées de la CCER pour réservation par les habitants de l'équipement individuel de collecte des biodéchets
- **9 mars 2012** : réunion publique dans la commune d'Hirtzfelden pour présenter aux habitants le conteneur semi-enterré et son utilisation
- **9-30 mars 2012** : distribution de l'équipement aux habitants de la commune pour la pré-collecte et la collecte des biodéchets (badge d'accès, bioseau, sacs kraft, guide de tri): lors de la réunion publique, en déchèterie, en porte-à-porte, et disponible ensuite dans les locaux de la CCER à partir du 2 avril 2012
- **Fin mars 2012** : Distribution aux habitants du magazine de la collectivité présentant un article sur les biodéchets
- **4 avril 2012** : installation de 2 Tubes® au 1^{er} avril et début de la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire

Moyens humains

- Personnel de la CCER : 3 personnes pour la communication aux habitants sur la collecte des biodéchets en apport volontaire, la distribution de l'équipement personnel et l'accompagnement à l'utilisation du conteneur semi-enterré. 6 intérimaires pendant 5 après-midi pour la distribution en porte à porte de l'équipement personnel,
- Prestataire de collecte des biodéchets : personnel de la société RECYBIO pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés, les conseils et suivis pour la communication publique.

Moyens financiers

- Investissements : 24 500 € HT (dont communication + génie civil + 2 Tubes® + bioseaux + sacs krafts + badges + systèmes de contrôle d'accès aux tubes)
- Subventions : ADEME : 30% / Conseil Général du Haut Rhin : 30%

Moyens techniques

- Documents de communication : flash infos communal, magazine intercommunal, affiche dans la commune,
- Equipement individuel : bioseau de 10 litres, carte d'accès au conteneur semi-enterré, sacs kraft de 10 litres et guide du tri, distribués à tous les habitants de la commune.
- Conteneur semi-enterré étanche breveté le « Tube® » : deux conteneurs installés initialement, l'un sur un point d'apport volontaire existant (emballages ménagers recyclables, papiers, verre), l'autre dans une zone pavillonnaire. Capacité des conteneurs de 1,2 m³ (correspondant à une production hebdomadaire d'environ 500 habitants). Faible encombrement au sol : 1,10 m² avec 1,45 m de hauteur apparente et 1,2 m de diamètre extérieur. Poids à vide du tube et couvercle de 245 kg.
- Système de contrôle d'accès (fournisseur Sirmat) : tambour en inox d'une capacité de 20 litres avec déverrouillage par badge (en option). Fonctionnement : appui sur un bouton pour réveiller le système d'accès, passage de la carte d'accès et ouverture du tambour à la main, dépôt des biodéchets dans le tambour, fermeture du tambour. Le système d'accès se bloque jusqu'au passage du prochain badge. Le prestataire de collecte a un logiciel qui permet de gérer les clients, le matériel, les collectes, les plannings de collectes, les ouvertures du tambour par les usagers. Il permet également de faire des statistiques sur

les données (nombre d'ouvertures, d'accédants ou de vidages, kg/hab/an, etc.). Liaison GPRS et WIFI possibles.

- **Collecte des biodéchets en apport volontaire** : c'est un prestataire externe qui procède à l'échange au moins une fois par semaine des conteneurs semi-enterrés (échange entre le Tube® en place et un Tube® propre et vide), au moyen d'une benne-rack qui s'adapte à tout camion ampliroll. Un rack dispose de 8 emplacements mais sa capacité est de 7 Tubes® pleins car il faut garder un emplacement de libre pour poser le premier Tube® plein en place. Si plus de 7 Tubes à collecter par tournée, il est possible d'avoir un deuxième rack et de le remplir au maximum (8 Tubes® maxi) : 15 Tubes® peuvent donc être collectés par tournée. Les Tubes® sont ensuite amenés sur le site de transfert, le couvercle est séparé du fût et le Tube® est vidé à l'aide d'une pince rotative dans une benne étanche. La préhension des Tubes® s'effectue avec une pince rotative (pince à bobine) standard et le couvercle se déverrouille à la main, il peut être ensuite retiré avec un bras grue ou avec un palan. Le fût et le couvercle sont ensuite nettoyés et désinfectés puis réassociés et le système d'ouverture est testé, jusqu'à sa prochaine réutilisation.

Evolutions prévues :

- Augmentation des quantités de biodéchets collectés à partir du 1er janvier 2013 (mise en place de la redevance incitative),
- Maintien de la qualité des biodéchets,
- Reproduction et extension à toutes les communes de la CCER à partir du premier trimestre 2013 : Au 1^{er} mars 2013, 7 autres tubes ont été installés sur les 6 autres communes de la CCER suite au test concluant sur la commune de Hirtzfelden.

Partenaires mobilisés

- Prestataire de service pour la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire (Schroll/Recybio, Colmar)
- Prestataire de traitement et valorisation des biodéchets (Agrivalor, Ribeauvillé)
- ADEME
- Conseil Général du Haut-Rhin

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La faisabilité technique et économique doit être étudiée au cas par cas, en fonction des objectifs de la collectivité et du potentiel de biodéchets captables, en substitution à une collecte d'OMR par exemple. Schroll/Recybio envisage de tester ce type de collecte en milieu urbain.

Freins :

- Aprioris des habitants sur le geste supplémentaire de tri des biodéchets
- Avant le début de l'expérience : scepticisme des habitants sur l'hygiène du conteneur semi-enterré (nuisances olfactives et visuelles), frein levé ensuite

Facteurs de réussite :

- Accompagnement et régularité de la communication de la CCER et de SCHROLL/RECYBIO auprès des habitants
- Réactivité de la CCER et de la société SCHROLL/RECYBIO
- Fiabilité du matériel de collecte en apport volontaire
- Accès aux Tubes® restreints aux possesseurs de carte (qualité des biodéchets collectés)

Difficultés rencontrées

Collecte des biodéchets en colonne d'apport volontaire semi-enterrée

Recommandations éventuelles

- La communication doit être soutenue pour encourager le geste de tri des biodéchets qui est encore très récent et qui provoque une réticence chez certaines personnes (aspect repoussant des biodéchets),
- Il est recommandé de placer les conteneurs de collecte séparée des biodéchets sur un point d'apport volontaire existant.

Mots clés

MENAGE | COLLECTE SEPARÉE | COÛT |
BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions